

Questions orales

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, l'enquête se poursuit encore et on a constitué un dossier afin d'accorder une collaboration entière et rapide à la commission McDonald. Les renseignements obtenus jusqu'ici révèlent que les méthodes utilisées variaient et que les renseignements étaient fournis à la demande de la GRC, surtout par le personnel chargé de la sécurité et des renseignements au bureau de poste sans que les administrateurs régionaux et leurs auxiliaires immédiats soient mis au courant.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le ministre veut-il dire que depuis 40 ans, des employés de son ministère collaborent avec la direction de sécurité de la GRC et violent la loi sur les postes, sans que la Gendarmerie royale ou le solliciteur général l'en aient avisé? Laisse-t-il entendre que certains membres du gouvernement ne sont pas au courant des activités de leurs collègues?

M. Blais: Certains indices permettent de croire, bien qu'il n'y ait aucun dossier là-dessus, que cette façon d'agir remonte à la fin des années trente. Toutefois, d'après les preuves que j'ai pu vérifier, on agissait ainsi depuis le début des années 70 à la demande de la GRC. Les hauts fonctionnaires des Postes n'étaient nullement au courant de cette collaboration.

* * *

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

LA DEMANDE DE COMPARUTION DE DEUX ANCIENS
SOLLCITEURS GÉNÉRAUX DEVANT LE COMITÉ

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Hier, j'ai présenté une motion demandant que les deux prédécesseurs du solliciteur général soient priés de comparaître devant le comité permanent de la justice et des questions juridiques afin que les faits relatifs à toute cette affaire soient connus...

Des voix: Règlement!

M. Woolliams: Voici ma question: le solliciteur général a-t-il discuté de ma proposition avec ses deux prédécesseurs et sont-ils disposés à comparaître devant le comité permanent et à dire toute la vérité?

M. l'Orateur: A l'ordre. Pour que ces deux personnes puissent comparaître devant le comité, il faudrait une permission spéciale de la Chambre.

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

LES PÊCHERIES

DEMANDE DE RAPPORT SUR LES ENTRETIENS AVEC LE
MINISTRE TERRE-NEUVIEN

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches. Peut-il faire connaître à la Chambre les résultats de sa rencontre avec son homologue provincial, le ministre des Pêches de Terre-Neuve? Sont-ils parvenus à s'entendre sur un programme conjoint en vue de résoudre des problèmes urgents comme le renouvellement de la flotte de pêche, etc.?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Nos entretiens ont porté sur trois sujets principaux. Le premier avait trait aux subventions aux navires et j'ai dit que ces subventions ne seraient plus versées d'ici à la fin de l'année financière parce que les crédits prévus à cette fin ont déjà été dépensés et aussi parce que, comme le stipule la loi autorisant le versement de ces subventions, celles-ci doivent être versées directement aux pêcheurs et non au ministère provincial concerné. Nous avons également soulevé la question des zones tampon entre les régions où l'on utilise divers types de grément de pêche. J'ai bien précisé que ces questions relèvent du directeur régional et des pêcheurs ainsi que de leurs organisations qui sont parfaitement capables de les régler. Le gouvernement provincial prendra également part à ces discussions. Quant à la troisième question relative à une usine, Booth Fisheries, j'ai signalé que le rapport pour cette saison n'est pas encore arrivé, c'est pourquoi je ne puis guère donner plus de renseignements que ceux que chacun connaît déjà.

* * *

● (1502)

QUESTION POSÉE AU CABINET

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre, s'il ne voit pas d'inconvénients à rester encore un peu.

M. Hees: Revenez, Pierre; vous n'avez pas de règlements syndicaux à suivre.

M. Clark: Le même genre d'insulte que d'habitude.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je vous demande la permission de réserver ma question jusqu'à ce que le premier ministre revienne à la Chambre.